

# AUROPA

Nutizie di l'

Aprili 2023



## UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DE L'UE RESILIENTE ET DURABLE

En février dernier, la Commission a présenté le plan industriel du pacte vert pour l'ère du zéro émission nette.

Suivant cette communication, elle a présenté le 16 mars dernier, 3 propositions réglementaires concernant les industries « zéro net » (NetZeroIndustry), la Banque européenne de l'hydrogène et les matières premières critiques afin de mettre en place une politique industrielle durable et résiliente face aux pénuries de matériaux et à la crise liée à la guerre en Ukraine.

### Le règlement Industrie « Zéro Net »

Le règlement NetZeroIndustry a pour but d'augmenter la production de technologies propres dans l'UE et d'équiper l'Europe pour une transition vers une énergie propre en mettant en place un cadre réglementaire pour les technologies du zéro net, en renforçant la production de ces technologies et en rendant l'UE plus compétitive et résiliente dans ce secteur. Plusieurs mesures sont prévues :

- La mise en place de conditions propices aux investissements dans les technologies « zéro net » grâce à une meilleure information et un accès facilité à l'information, à la réduction des charges administratives et à la simplification des procédures de permis, notamment par la mise en place d'un portail numérique unique permettant des démarches entièrement en ligne. De plus, une liste de projets stratégiques « zéro net » pourra bénéficier de délais d'autorisations plus courts et de procédures simplifiées (Technologies solaires photovoltaïques et solaires thermiques, éoliennes terrestres et énergies renouvelables en

## SOMMAIRE

À LA UNE	1-3
AGENDA	3
BRÈVES	4-9
APPELS À PROPOSITIONS	10-13
CONSULTATIONS PUBLIQUES	14-15
BIBLIOTHÈQUE	16-18

Antenne de la Collectivité  
de Corse à Bruxelles  
36, rue Breydel  
B-1040 Bruxelles

mer, batteries/stockage, pompes à chaleur et énergie géothermique, électrolyseurs et piles à combustible, technologies durables du biogaz/biométhane, technologies de captage et de stockage du carbone (CSC) et technologies de réseaux dont les stations de recharge intelligente et rapide des véhicules électriques). De manière concrète, les projets industriels basés sur les technologies « zéro net » pour une capacité de production de moins d'1 GW pourront obtenir un permis en 12 mois, les projets produisant plus d'1 GW pourront en obtenir un en 18 mois. Les projets « zéro net » stratégiques d'une capacité de moins d'1 GW verront les procédures d'autorisation réduites à 9 mois pour la réalisation de projets manufacturiers tandis que les projets supérieurs à 1 GW disposeront de délais de procédures de 12 mois ;

- l'accélération du captage carbone afin d'atteindre 50 millions de tonnes dans les sites de stockage stratégiques à l'horizon 2030 ;
- l'amélioration de l'accès aux marchés en contraignant les autorités publiques à mettre en place des critères de durabilité et de résilience pour les technologies « zéro net » dans le domaine des marchés publics et des enchères ;
- le renforcement des compétences afin de disposer d'une main d'œuvre qualifiée permettant de créer des emplois de qualité ;
- le soutien à l'innovation grâce à la mise en place de bacs à sable réglementaire (*regulatory sandboxes*) qui permettent de tester de nouvelles technologies avec des conditions réglementaires et législatives plus flexibles ;
- la mise en place de la plateforme « Europe zéro net » qui permettra la coordination entre Commission européenne et États membres, l'identification des obstacles à la mise en œuvre de la réglementation ainsi que la mise en réseau des acteurs lés dans les technologies du « zéro net » notamment grâce aux alliances industrielles.

### **La Banque européenne de l'hydrogène**

La Commission européenne a également présenté la future Banque européenne de l'hydrogène qui a pour objectifs d'encourager la production d'hydrogène renouvelable ainsi que ses importations et son usage dans l'UE. D'ici fin 2023, 4 piliers de la Banque européenne de l'hydrogène devraient être mis en place :

- la création d'un marché intérieur de l'UE ;
- les importations dans l'UE ;
- la transparence et la coordination ;
- la rationalisation des instruments de financement existants.

La Banque européenne de l'hydrogène permettra de libérer des investissements privés dans les chaînes de valeurs de l'hydrogène et dans les pays tiers de l'UE afin d'atteindre l'objectif REPowerEU, d'utiliser, d'ici à 2030, 20 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable dans l'UE, dont la moitié produite en Europe et l'autre moitié importée. La Banque européenne de l'hydrogène devrait couvrir les écarts de prix entre hydrogène renouvelable et combustibles fossiles en soutenant la mise en œuvre d'un marché européen de l'hydrogène. Un système d'enchères, mis en place dès cet automne à travers un appel du Fonds pour l'innovation, accordera une prime fixe par kg d'hydrogène renouvelable produit pour une durée maximum de 10 ans. Ce dispositif devrait permettre d'assurer une plus grande rentabilité et réduire le coût des investissements privés totaux. À terme, une plateforme d'enchères pourrait être mise en place par la Banque européenne de l'hydrogène avec le soutien financier du Fonds pour l'innovation et des contributions d'États membres. Par ailleurs, un système de prime verte est envisagé pour les importations d'hydrogène renouvelable via un système d'enchère à l'international.

### **Les matières premières critiques**

La Commission européenne a également présenté le 16 mars une communication sur les matières premières critiques. L'UE dépendant fortement des importations concernant les matières premières critiques, il convient de :

- garantir un approvisionnement sûr et durable à travers des partenariats stratégiques pour diversifier et sécuriser les chaînes d'approvisionnement ;
- améliorer la circularité et la durabilité de ces matériaux ;
- surveiller et réduire les risques de perturbations sur les chaînes de valeur.

La proposition de règlement dresse 2 listes de matières premières qui devront être révisées et mises à jour fréquemment afin de prendre en compte les évolutions de l'offre, de la demande et des besoins en matières premières pour les secteurs économiques stratégiques de l'UE :

- la liste de matières premières stratégiques utilisées dans des processus industriels stratégiques en lien avec les transitions verte et numérique ainsi que la défense et l'aérospatial ;
- la liste de matières premières critiques qui contient toutes les matières premières stratégiques ainsi que toutes les autres matières premières qui revêtent une grande importance pour l'ensemble de l'économie européenne et pour lesquelles il existe un risque élevé de rupture d'approvisionnement.

La proposition de la Commission européenne fixe aussi plusieurs objectifs quantitatifs à atteindre à l'horizon 2030 :

- 10% de la consommation annuelle d'hydrogène de l'UE provenant de l'extraction réalisée en Europe ;
- 40% de la consommation annuelle issue de transformation réalisée dans l'UE ;
- 15% de la consommation annuelle issue du recyclage fait dans l'UE ;
- Un maximum de 65% de la consommation de chaque matière première stratégique ne provenant que d'un seul État tiers.

En vue de renforcer les chaînes d'approvisionnement européennes, la Commission européenne propose des mesures de réduction des charges administratives et de simplification des procédures d'autorisation pour les projets liés matières premières critiques. Des projets stratégiques seront également sélectionnés afin de bénéficier de délais raccourcis pour les permis d'extraction (24 mois) et les permis de traitement et de recyclage (12 mois). Au niveau national, l'élaboration de programmes d'exploration des ressources géologiques permettra de planifier l'extraction européenne de matières premières critiques tandis que des mesures devront assurer la collecte et le recyclage des déchets contenant un haut niveau de matières premières critiques. En vue d'améliorer les compétences et le niveau des travailleurs dans le domaine des matières premières critiques, un partenariat pour les compétences et une académie seront mises en place afin de promouvoir la formation.

Au niveau international, l'UE soutiendra le développement des compétences et des techniques de traitement, de recyclage et d'extraction de matières premières critiques dans les pays partenaires de la stratégie « Global Gateway ». Aussi bien au niveau européen qu'international, les matériaux critiques devront être suivis, afin d'assurer l'absence de toute incidence négative sur l'environnement, les droits humains et le droit du travail.

3

## AGENDA

9 mai : La Journée de l'Europe organisée par la Commission européenne  
Plus d'informations [ici](#)

23 mai : REPowerEU - opportunités financières pour la recherche et l'innovation organisé par la Commission européenne (en ligne)  
Plus d'informations [ici](#)

23 mai : Réunion d'investisseurs pour les bénéficiaires de projets de R&I financés par l'UE dans les domaines de l'énergie, des transports et d'Euratom organisée par la Commission européenne, Bruxelles  
Plus d'informations [ici](#)

23 mai : Conférence sur le « 5<sup>ème</sup> anniversaire du RGPD: Toujours une référence dans le paysage numérique de l'UE? » organisée par la Commission européenne  
plus d'informations [ici](#)

24-25 mai : Journée maritime européenne organisée par la Commission européenne, Brest  
Plus d'informations [ici](#)

30 mai : Conférence « De nouvelles solutions pour aider à inverser la crise de la biodiversité et des pollinisateurs sur les terres agricoles en Europe » organisée par le Comité des Régions, Bruxelles  
Plus d'informations [ici](#)

6 juin : conférence sur la solitude dans l'UE : les politiques au travail organisée par la Commission européenne  
Plus d'informations [ici](#)

6 juin : Cérémonie de remise des Prix LIFE 2023 organisé par la Commission européenne, Bruxelles  
Plus d'informations [ici](#)

6-7 juin : La semaine verte européenne organisée par la Commission européenne, Bruxelles  
Plus d'informations [ici](#)

19 juin : 6<sup>ème</sup> conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique  
Plus d'informations [ici](#)

20-22 juin : La semaine européenne de l'énergie durable, organisée par la Commission européenne, Bruxelles  
Plus d'informations [ici](#)

26-27 juin : 4<sup>ème</sup> édition d'EuroPCOM - la conférence européenne de la communication publique organisée par le Comité des Régions  
Plus d'informations [ici](#)

## AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE / AFFARI MARITTIMI È PESCA

### Actualisation de la stratégie européenne de sûreté maritime



Afin de préserver l'utilisation pacifique des mers et de protéger le domaine maritime contre les nouvelles menaces liées à la concurrence géopolitique croissante, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement marin, ainsi qu'aux attaques hybrides et cyberattaques, la Commission européenne et le haut représentant de l'UE ont récemment présenté leur [communication conjointe sur le renforcement de la stratégie de sûreté maritime de l'UE](#), ainsi qu'un [plan d'action](#) de mise en œuvre. L'économie européenne est dépendante d'océans sûrs et sécurisés : plus de 80 % du commerce mondial se fait par voie maritime, 2/3 du pétrole et du gaz dans le monde sont extraits en mer ou

transportés par voie maritime et 99 % des flux de données mondiaux sont transmis par des câbles sous-marins.

Cette stratégie actualisée, qui contribue à la mise en œuvre de la boussole stratégique de l'UE en matière de sécurité et de défense, promeut des solutions durables aux nombreux problèmes de sûreté maritime, tant civile que militaire. Les actions intégrées européennes poursuivront 6 objectifs stratégiques :

- intensifier les activités en mer en planifiant des exercices navals européens, en continuant les opérations de garde-côtes dans les bassins maritimes européens, en désignant de nouvelles zones d'intérêt maritime pour la mise en œuvre de présences maritimes coordonnées et en renforçant les inspections des ports dans l'UE ;
- approfondir la coopération avec l'OTAN et les partenaires internationaux ;
- assumer un rôle de premier plan en matière d'appréciation de la situation maritime, notamment en renforçant la surveillance par des navires de patrouille côtière et marine ;
- protéger des risques et menaces, en organisant régulièrement des exercices maritimes réels avec des acteurs civils et militaires, en surveillant et protégeant les infrastructures maritimes critiques et les navires contre les menaces physiques et les cybermenaces ;
- renforcer les capacités, en définissant notamment des exigences communes pour les technologies de défense dans le domaine maritime et en accélérant le projet de nouvelle classe de navires de guerre (projet de corvette de patrouille européenne) ;
- éduquer et former en améliorant les formations et qualifications en matière de sécurité hybride et de cybersécurité.

Un rapport sur le suivi et l'état d'avancement des travaux sera réalisé tous les 3 ans par le Conseil de l'UE.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICOLTURA È SVILUPPU RURALE

### Proposition de révision des normes de commercialisation de produits agroalimentaires



Afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus précis, la Commission européenne propose de [réviser les normes de commercialisation](#) de plusieurs produits agroalimentaires, tels que les fruits et légumes, les jus et confitures de fruits, le miel, la volaille ou les œufs. Des règles plus claires et obligatoires sont proposées en matière d'étiquetage de chacun des pays d'origine pour le miel et les fruits et légumes, même transformés.

La Commission propose également de nouvelles règles pour les déchets alimentaires et les déchets d'emballages. Les fruits et légumes dits « *moches* », c'est-à-dire avec des défauts externes, mais adaptés à la consommation, pourront être exemptés du respect des normes de commercialisation s'ils sont vendus en circuits courts, localement et directement par les producteurs aux consommateurs, tout comme les produits destinés aux dons.

Pour les jus de fruits, et à la différence des nectars de fruits, la Commission propose l'ajout de la mention « *sans sucres ajoutés* ».

Pour les confitures, la teneur en fruits des confitures serait augmentée de 350 g à 450 g au minimum par kilo de produit fini et la dénomination marmelade, jusque-là réservée aux confitures d'agrumes, pourra être utilisée pour toutes les confitures de fruits.

Enfin, pour les œufs, leur marquage pourra être réalisé directement à l'exploitation.

## CONCURRENCE / CUNCURRENZA

5

### Consultation publique sur les aides de minimis aux entreprises remplissant des missions d'intérêt général

La Commission européenne vient de lancer une [consultation publique](#), ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> juin prochain, sur sa proposition de révision à partir de 2024 des règles concernant les aides de faible montant, dites de minimis, aux entreprises proposant des services d'intérêt économique général (SIEG).

Afin de tenir compte de l'inflation, la Commission propose notamment de modifier le plafond de notification des compensations de service public, qui passerait de 500.000€ par entreprise à 650.000 € sur une période de 3 ans.



La Commission propose également, afin de renforcer l'obligation de transparence, que l'accès au registre central des aides de minimis soit garanti par les États membres.

**Plus d'informations** : voir rubrique « *Consultations publiques* »

## Soutien à la transition vers une économie à zéro émission nette

Dans le prolongement du [plan industriel du pacte vert](#) adopté en février dernier, la Commission européenne vient d'adopter [un nouveau cadre](#) afin d'encourager les investissements et les financements en faveur de la production de technologies stratégiques propres dans l'UE, telles que les batteries, les panneaux solaires, les turbines éoliennes, les pompes à chaleur, les électrolyseurs et les équipements pour le piégeage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone, ainsi qu'en faveur de la production de composants essentiels et de la production et du recyclage des matières premières critiques connexes (voir rubrique « *Bibliothèque* »).

Ce nouvel encadrement prévoit notamment :

- la possibilité jusqu'au 31 décembre 2025 de prolonger et/ou mettre en place des régimes d'aides visant à accélérer le déploiement de tous les types de sources d'énergies renouvelables et le stockage d'énergie et des régimes en faveur de la décarbonation des procédés de production industriels ;
- la simplification des conditions d'octroi des aides aux projets de petite taille et aux technologies moins matures (hydrogène renouvelable par exemple) grâce à une levée de l'obligation de la procédure de mise en concurrence, et du calcul des aides ;
- le rehaussement des plafonds d'aide et la possibilité d'octroyer des aides plus importantes en fonction de la localisation de l'investissement (dans des régions défavorisées) et de la taille du bénéficiaire (pour les PME). Dans des cas exceptionnels, comme en cas de risque réel de détournement des investissements hors de l'UE, l'octroi d'aides plus élevées à des entreprises individuelles sera autorisé sous certaines conditions.

En complément de ce nouvel encadrement, la Commission a également adopté une [modification](#) du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) afin d'accorder plus de souplesse aux États membres pour mettre directement en place des aides dans les secteurs essentiels à la transition vers la neutralité climatique et une industrie à zéro émission nette, sans que les services de la DG Concurrence n'en soient informés, ni qu'ils les autorisent au préalable. Ces nouvelles règles prévoient par exemple de :

- rehausser les intensités d'aides et les seuils de notification des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) dans le domaine de la recherche et du développement ;
- exempter de notification les aides à la formation et à la reconversion professionnelle d'un montant inférieur à 3 millions d'€ ;
- exempter de notification les mesures d'aide mises en place par les États membres pour réguler les prix de l'énergie, comme l'électricité, le gaz et la chaleur produite à partir de gaz naturel ou d'électricité ;
- augmenter sensiblement les seuils de notification des aides à la protection de l'environnement et des aides à la recherche, au développement et à l'innovation (« RDI ») ;
- prolonger le RGEC jusqu'à fin 2026.

6

## ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

### Appel LIFE 2023



Le 18 avril dernier, la Commission européenne a lancé des appels à propositions LIFE 2023 pour les sous-programmes « Environnement » et « Atténuation et adaptation au changement climatique ». Ces appels arriveront à échéance le 18 juillet 2023 pour l'assistance technique et en septembre 2023 pour le reste des actions (Voir rubrique « *Appels à propositions* » ). Le programme européen de financement LIFE a pour objectif de soutenir la transition vers une économie durable qui préserve la biodiversité et les écosystèmes en encourageant la circularité, les énergies renouvelables, la neutralité climatique et la résilience face au changement climatique. Des appels à propositions concernant le sous-programme « Transition énergétique propre », devraient être lancés à leur tour début juin 2023.

Plus d'informations : [ici](#)

## Recommandations en faveur des forêts de l'UE

La Commission européenne a publié en mars 2 documents portant sur des lignes directrices concernant le boisement, le reboisement et la plantation d'arbres respectueux de la biodiversité et sur la protection des forêts primaires et anciennes. Ces recommandations s'inscrivent dans les objectifs de l'UE en matière de biodiversité et de stratégie forestière qui comprend notamment l'engagement de planter 3 milliards d'arbres à l'horizon 2030.



Les [recommandations](#) concernant le boisement, le reboisement et la plantation d'arbres s'adressent aux autorités publiques ainsi qu'aux propriétaires forestiers et fonciers, aux gestionnaires de forêts et à la société civile. Des recommandations précises sont formulées sur le boisement et le reboisement des écosystèmes forestiers afin que soient pris en compte les espèces à planter, le climat, les sols et la biodiversité du milieu choisi, le cycle de l'eau ou encore la régénération naturelle. Des recommandations portent également sur les mesures spécifiques à prendre en milieux urbains ou agricoles.

Les [lignes directrices](#) portant sur la définition, la cartographie, le suivi et la protection stricte des forêts primaires et anciennes s'adressent directement aux décideurs politiques européens et nationaux et permet de présenter une méthodologie concrète avec indicateurs et agenda prévisionnel.

## Directive sur les labels écologiques



La Commission européenne considère qu'il y a près de 230 labels de durabilité coexistant dans l'UE. Cependant, la moitié des labels ne font pas l'objet de contrôle et peuvent être considérées comme vague ou trompeur. Afin de lutter contre les allégations environnementales trompeuses et l'écoblanchiment, la Commission européenne a publié des critères communs pour étayer les allégations environnementales, imposer des exigences claires et assurer un système de suivi rigoureux. Cette législation s'adresse à l'ensemble des labels publics et privés explicites et volontaires concernant les impacts, les performances et les caractéristiques environnementales d'un produit, d'un service ou du professionnel. Avant d'être communiquées aux consommateurs, les allégations environnementales devront être contrôlées par des experts indépendants et appuyées par des preuves scientifiques,

notamment sur les impacts environnementaux. Elles devront par ailleurs être clairement communiquées aux consommateurs. À propos plus spécifiquement des labels, il sera interdit d'en créer de nouveaux à moins qu'ils ne soient mis en œuvre par l'UE ou qu'ils ne bénéficient d'une autorisation préalable confirmant qu'ils possèdent un niveau d'ambition supérieure à celle des labels existants.

Les labels mis en œuvre dans le cadre d'autres législations européennes sont exclus de cette réglementation car ils sont considérés comme fiables et sont étroitement contrôlés. La Commission européenne soutient ainsi l'écolabel écologique de l'UE qui existe depuis 1992 et répond à des critères scientifiques rigoureux et régulièrement mis à jour.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIONALE È URBANA

### Édition 2022 de l'Indice de compétitivité régionale de l'UE

La Commission a récemment publié [l'édition 2022 de l'indice de compétitivité régionale](#) (ICR), qui dresse un panorama complet de la compétitivité des régions dans l'UE. Pour rappel, l'indice de compétitivité régional est publié tous les 3 ans sur la base de 68 indicateurs relatifs notamment aux institutions, à la stabilité macroéconomique, aux infrastructures, à la santé, à l'éducation de base, au marché du travail, ou encore à l'innovation.

Ainsi, en 2022, la compétitivité régionale s'est améliorée dans les régions en retard de développement, elle reste stable pour les régions les plus développées, mais est sensiblement variable pour les régions en transition. Les valeurs les plus faibles sont concentrées dans les régions des États membres de l'est de l'UE, suivies par celles des États membres du sud de l'UE.

La [Corse](#), qui fait partie de la catégorie des régions en transition, a quant à elle vu son indice de compétitivité régionale chuté entre 2019 et 2022, passant de 95.1 à 76.1, se plaçant ainsi au 188<sup>ème</sup> rang sur les 234 régions de l'UE de type NUTS 2.

Plus d'informations : [ici](#)

## RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE

### Projets à petite échelle du Fonds d'Innovation

La Commission européenne a lancé le [3<sup>ème</sup> appel relatif aux projets à petite échelle du Fonds d'Innovation](#) qui restera ouvert jusqu'au 19 septembre 2023 et qui permet de soutenir des projets de déploiement et de mise à l'échelle en matière de technologies innovantes à faible émission de carbone dans les secteurs des industries à forte intensité énergétique, des énergies renouvelables, du stockage et du captage de l'énergie ainsi que de l'utilisation et du stockage du carbone. Doté d'une enveloppe globale de 100 millions d'€ pour les subventions directes et de 5 millions d'€ pour le soutien à l'assistance au développement de projets, cet appel permet de soutenir des projets dont les dépenses d'investissement totales s'élèvent entre 2,5 et 7,5 millions d'€.



8

Plus d'informations [ici](#)

### 3<sup>ème</sup> programme de travail du Fonds européen de la défense



La Commission européenne a publié le 3<sup>ème</sup> programme de travail annuel du Fonds européen de la Défense (FED) qui a pour objectif, grâce à un budget de 2,1 milliards d'€, de soutenir les projets de coopération en matière de recherche et innovation dans le domaine de la défense. Ce programme de travail comporte 7 appels thématiques couvrant plus de 34 domaines d'intervention dans les technologies et capacités de défense ainsi que des projets dans les domaines stratégiques critiques tels que la surveillance spatiale, la lutte contre les missiles hypersoniques, le

développement de la prochaine génération de systèmes de combat, de chars et de transport aérien stratégique ou encore l'élaboration de prototype de corvette de patrouille européenne. Le programme de travail 2023 permet également de soutenir à travers des appels dédiés les PME et les technologies de rupture. Des bonus sont d'ailleurs prévus pour encourager la participation de PME transfrontalières.

Ces appels devraient être ouverts du 15 juin 2023 au 22 novembre 2023. Ils seront accessibles sur le portail des financements européens [ici](#).

## SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

### Propositions de réforme de la législation pharmaceutique européenne



La Commission vient de proposer une grande réforme en matière pharmaceutique ayant pour objectifs de rendre les médicaments plus disponibles, plus accessibles et plus abordables tout en soutenant l'innovation, la compétitivité et l'attractivité de l'industrie pharmaceutique européenne.

Le paquet législatif révisé comprend plusieurs textes dont :

- une nouvelle [directive](#) qui fixe toutes les exigences applicables à l'autorisation, à la veille, à l'étiquetage, à la protection réglementaire et à la mise sur le marché pour tous les médicaments autorisés au niveau de l'UE et à l'échelon national ;
- un nouveau [règlement](#) qui établit non seulement des règles plus spécifiques, notamment pour les médicaments innovants, mais également des règles pour la gestion coordonnée des pénuries critiques, la sécurité de l'approvisionnement en médicaments critiques et pour l'Agence européenne des médicaments (EMA) ;
- une [recommandation](#) du Conseil sur la résistance aux antimicrobiens dans les domaines de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement ;
- et une [communication](#) explicative.

Dans ce paquet, la Commission propose entre autres actions :

- de nouvelles mesures pour améliorer l'accès à des médicaments innovants et abordables en incitant les entreprises à mettre leurs médicaments à la disposition des patients dans l'ensemble de l'UE, à élaborer des produits répondant à des besoins médicaux non satisfaits, à mettre plus rapidement sur le marché des médicaments génériques ou biosimilaires ;
- de promouvoir l'innovation pour le développement de nouveaux médicaments et la compétitivité par un soutien plus adapté aux développeurs de médicaments prometteurs, une accélération des évaluations scientifiques et de l'octroi des autorisations de l'EMA (de 400 jours actuellement à 180 jours), une simplification de la charge réglementaire et un recours plus large à la numérisation des demandes ;
- de nouvelles exigences concernant la surveillance des pénuries de médicaments par les autorités nationales et par l'EMA, ainsi qu'un rôle de coordination renforcé pour l'EMA. Les entreprises pharmaceutiques devront ainsi mieux anticiper et signaler plus précocement les pénuries et les retraits de médicaments afin qu'une liste des médicaments critiques soit établie à l'échelle de l'UE. La Commission aura également la possibilité d'adopter des mesures juridiquement contraignantes pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement de certains médicaments critiques ;
- de mettre en œuvre des normes environnementales plus strictes afin de réduire les effets des médicaments sur l'environnement et sur la santé publique.

**Plus d'informations** : voir rubrique « *Bibliothèque* »



## CHJAMA À PRUPOSTA / APPELS À PROPOSITIONS

### AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHES / AFFARI MARITTIMI È PESCA

EMFAF-2023-PIA-FisheriesScientificAdvice - [Améliorer les connaissances scientifiques pour renforcer la base scientifique des décisions de gestion dans le cadre de la politique commune de la pêche](#)

Échéance : 19/09/2023

### CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS / CITATINI, PARITÀ, DIRITTI È VALORI

CERV-2023-CHAR-LITI-SPEECH - [Promouvoir la sensibilisation des organisations de la société civile, le renforcement de leurs capacités et la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'UE](#)

Échéance : 25/05/2023

CERV-2023-CITIZENS-REM - [Mémoire européenne](#) - Échéance : 6/06/2023

CERV-2023-EQUAL - [Appel à propositions pour promouvoir l'égalité et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination](#) - Échéance : 20/06/202

CERV-2023-CITIZENS-TOWN-TOUT - [Jumelage de ville](#) - Échéance : 20/09/2023

### ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

#### Erasmus + - Action clé n° 1 : mobilité à des fins d'éducation et de formation

KA153-YOU - [Mobilité des animateurs de jeunesse](#) - Échéance : 19/10/2022

KA154-YOU - [Activités de participation des jeunes](#) - Échéance : 19/10/2023

ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT-FP - [Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur](#)

Échéance : 25/01/2024 ; 28/01/2025 ; 27/01/2026 ; 26/01/2027

#### Erasmus + - Action clé n° 2 : coopération entre organisations et établissements

ERASMUS-EDU-2023-PI-ALL-INNO - [Partenariats pour l'innovation - Alliances](#) - Échéance : 3/05/2023

ERASMUS-EDU-2023-PEX-COVE - [Partenariat pour l'excellence - Centres d'excellence professionnelle](#)

Échéance : 8/06/2023

#### Erasmus + - Prix

ERASMUS-SPORT-2023-BE-ACTIVE-AWARDS - [Prix #BeActive](#) - Échéance : 24/05/2023

#### Corps européen de solidarité

ESC-HUMAID-2023-VOLUN - [Volontariat dans l'aide humanitaire](#) - Échéance : 3/05/2023

ESC-HUMAID-2021-QUAL-LABEL-FP - [Label de qualité pour l'aide humanitaire](#) - Échéance : 21/09/2023

#### Europe Créative - MEDIA

CREA-MEDIA-2023-TVONLINE - [Contenu TV et sur internet](#) - Échéance : 16/05/2023

CREA-MEDIA-2023-DEVMINISLATE - [Développement du mini-catalogue européen](#)

Échéance : 1/06/2023

CREA-MEDIA-2023-FILMOVE - [Films on the Move](#) - Échéance : 4/07/2023

#### Europe Créative - Culture

Culture Moves Europe - [Mobilité des artistes et des professionnels culturels](#) - Échéance : 31/05/2023

EAC/A03/2021 - [Appel ouvert à manifestation d'intérêt pour la création d'un groupe d'experts susceptibles d'être membres du jury pour la Capitale européenne de la culture](#) - Échéance : 31/09/2027

## EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

ESF-2023-EURES-CBC - [Partenariats transfrontaliers EURES et soutien à la coopération EURES sur la mobilité intra-UE pour les pays de l'EEE et les partenaires sociaux](#) - Échéance : 3/05/2023

ESF-2023-POW-UDW - [Détachement de travailleurs : amélioration de la coopération administrative et de l'accès à l'information, et activités de lutte contre le travail non déclaré](#) - Échéance : 3/05/2023

EFS-2023-ETS - [Mise en œuvre d'un service européen de suivi des pensions](#) - Échéance : 11/05/2023

ESF-2023-EPOCH - [Soutien à la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme](#)  
Échéance : 6/06/2023

## ÉNERGIE / ENERGIA

CB-RES - [Liste pour établir le statut de projets transfrontaliers dans le domaine des énergies renouvelables](#) - Échéance : 3/05/2023

[Action-pilote d'assistance technique dans le cadre de l'initiative de rénovation citoyenne](#)  
Échéance : 31/05/2023

CEF-E-2023-PCI - [Projets d'intérêt commun 2023](#) - Échéance : 5/09/2023

CEF-T-2021-AFIFGEN-UNITS - [Facilité pour les infrastructures de carburants alternatifs](#)  
Échéance s : 7/11/2023

## ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

11

LIFE-2023-TA-R-NAT-ENV - [Assistance Technique - Réplication - Nature & Biodiversité et Economie Circulaire & Qualité de Vie](#) - Échéance : 27/07/2023

LIFE-2023-STRAT-ENV-SIP-two-stage - [Projets Intégrés Stratégiques - Environnement](#)  
Échéance : 5/09/2023

LIFE-2023-STRAT-CLIMA-SIP-deux étapes - [Projets stratégiques intégrés - Action pour le climat](#)  
Échéance : 5/09/2023

LIFE-2023-SAP-NAT-GOV - [Gouvernance de la nature](#) - Échéance : 6/09/2023

VIE-2023-SAP-ENV-GOV - [Gouvernance environnementale](#) - Échéance : 6/09/2023

LIFE-2023-SAP-NAT-NATURE - [Nature et Biodiversité](#) - Échéance : 6/09/2023

LIFE-2023-SAP-ENV-ENVIRONNEMENT - [Économie circulaire, ressources issues des déchets, de l'air, de l'eau, du sol, du bruit, des produits chimiques, du Bauhaus](#) - Échéance : 6/09/2023

LIFE-2023-PLP - [Projets LIFE pour répondre aux priorités législatives et politiques ad hoc \(PLP\)](#) -  
Échéance : 7/09/2023

LIFE-2023-SAP-CLIMA-GOV - [Gouvernance et information sur le climat](#) - Échéance : 21/09/2023

LIFE-2023-SAP-CLIMAT-CCA - [Adaptation au changement climatique](#) - Échéance : 21/09/2023

LIFE-2023-SAP-CLIMA-CCM - [Atténuation du changement climatique](#) - Échéance : 21/09/2023

## MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

EPICENTRE - [Renforcer les écosystèmes industriels pour stimuler la transition verte et numérique](#)  
Échéance : 29/05/2023

SUAVE - [Stimuler l'agriculture urbaine en Europe et au-delà - 1er appel à soutien financier aux PME européennes](#)- Échéance : 30/05/2023

MedBan - [Internationalisation dans l'économie bleue](#) - Échéance : 31/05/2023

MedBan - [Innovation, formation et double transition dans l'économie bleue](#) - Échéance : 31/05/2023

SMP-COSME-2023-EENEE - [Action pour l'efficacité énergétique du réseau Enterprise Europe Network](#)  
Échéance : 31/05/2023

xBUILD-UE - [1er appel à propositions xBUILD-EU pour les subventions Innovate, Global et « Digital and Green »](#) - Échéance : 7/06/2023

EuroBoosTEX - [Subvention individuelle Innovate Boost](#) - Échéance : 7/06/2023

SILEO - [SILEO 1er Appel à Projets de Transformation Digitale des Entreprises](#) - Échéance : 20/06/2023

RE-CENTRE - [Partenariats intersectoriels créant/adoptant de nouveaux modèles de collaboration qui incluent les technologies numériques et/ou vertes](#) - Échéance : 27/06/2023

TRACE - [TRANSITION des PME pour un écosystème européen du tourisme circulaire](#)  
Échéance : 30/06/2023

BioMan4R2 - [Eurocluster biomanufacture pour la reprise et la résilience dans l'UE](#)  
Échéance : 2/07/2023

## RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNOVAZIONE

### Actions Marie Curie

HORIZON-MSCA-2023-FTP-01-01 - [Retour sur politique 2023](#) - Échéance : 6/06/2023

HORIZON-MSCA-2023-PF-01-01 - [Bourses postdoctorales MSCA 2023](#) - Échéance : 13/09/2023

### Climat, énergie et mobilité

HORIZON-JU-Clean-Aviation-2023-01 - [Aviation propre](#) - Échéance : 11/05/2023

12

### EIC - conseil européen de l'innovation

HORIZON-EIC-2023-ACCELERATOR - [Accélérateur](#) - Échéance s : 7/06/2023, 4/10/2023

HORIZON-EIC-2023-ICAPITAL-PRIZE-02 - [Prix européen de la Capital de l'Innovation \(iCapital\) 2023](#)  
Échéance : 29/06/2023

HORIZON-EIC-2023-EUIPA-PRIZES-03 - [Prix européens des marchés publics en innovation](#)  
Échéance : 17/08/2023

HORIZON-EIC-2023-EUSIC-PRIZES-04 - [Prix de l'innovation sociale européenne](#)  
Échéance : 30/05/2023

HORIZON-EIC-2023-TRANSITION - [EIC Transition](#) - Échéance : 27/09/2023

HORIZON-EIC-2023-HUMANITARIAN-PRIZES-05 - [Prix européen de l'innovation humanitaire](#)  
Échéance : 3/10/2023

### Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche

HORIZON-WIDERA-2023-TALENTS-02 - [Bourses Espace européen de la recherche](#)  
Échéance : 13/09/2023

HORIZON-WIDERA-2023-ACCESS-05-01 - [Dispositif d'appui à la diffusion et à l'exploitation](#)  
Échéance : 28/09/2023

HORIZON-WIDERA-2023-ACCESS-02 - [Jumelage](#) - Échéance : 28/09/2023

HORIZON-WIDERA-2023-ACCESS-04 - [Voies vers les synergies](#) - Échéance : 28/09/2023

### ERC - conseil européen de la recherche

ERC-2023-ADG - [Subvention avancée](#) - Échéance : 23/05/2023

ERC-2023-PoC - [Preuve de concept](#) - Échéance : 21/09/2023

## Fonds de l'innovation

InnovFund-2022-SSC - [Projets à petite échelle](#) - Échéance : 19/09/2023

## Infrastructures de recherche

INFRAEOSC-03-2020 - [Intégration et consolidation du mécanisme d'accès paneuropéen existant aux infrastructures de recherche publiques et aux services commerciaux via le portail EOSC](#)

Échéance : 22/07/2023

## Missions de l'UE

HORIZON-MISS-2023-CIT-02-01 - [Associer les villes ukrainiennes à la mission Villes climatiquement neutres et intelligentes](#) - Échéance : 6/09/2023

HORIZON-MISS-2023-SOIL-01-01 - [Mission Santé des sols et alimentation](#) - Échéance : 20/09/2023

HORIZON-MISS-2023-CLIMA-01 - [Démonstration de solutions de résilience climatique en soutien à la mise en œuvre de la mission Adaptation au changement climatique](#) - Échéance : 20/09/2023

HORIZON-MISS-2023-OCEAN-01 - [Actions pour la mise en œuvre de la Mission Restaurer nos océans et nos eaux d'ici 2030](#) - Échéance : 20/09/2023

HORIZON-MISS-2023-CLIMA-OCEAN-SOIL-01 - [Démonstration de solutions d'atténuation et de résilience climatiques à l'appui de la mise en œuvre des missions d'adaptation au changement climatique, de restauration de nos océans et de nos eaux d'ici 2030 et d'un accord sur les sols pour l'Europe](#) - Échéance : 20/09/2023

## Numérique, Industrie, Espace

HORIZON-EUSPA-2022-MARITIME-PRIZE - [Prix Cassini pour des applications numériques spatiales](#)  
Échéance : 3/05/2023

HORIZON-EUROHPC-JU-2023-COE-01-01 - [Appel aux centres d'excellence pour les applications HPC exascale](#) - Échéance : 8/06/2023

## Santé

HORIZON-HLTH-2024-DISEASE-03-two-stage - [Lutte contre les maladies](#) - Échéance : 19/09/2023

HORIZON-HLTH-2024-STAYHLTH-01-two-stage - [Rester en bonne santé](#) - Échéance : 19/09/2023

HORIZON-HLTH-2023-DISEASE-07-01 - [Partenariat européen sur les maladies rares](#)  
Échéance : 19/09/2023

HORIZON-HLTH-2024-TOOL-05-06-two-stage - [Outils et stratégies innovants basés sur l'homme et non sur les animaux pour la recherche biomédicale](#) - Échéance : 19/09/2023

HORIZON-HLTH-2024-ENVHLTH-02-06-two-stage - [Le rôle de la pollution de l'environnement dans les maladies non transmissibles : pollution de l'air, du bruit et de la lumière et des déchets dangereux](#)  
Échéance : 19/09/2023

HORIZON-HLTH-2024-CARE-04-04-two-stage - [Accès aux services de santé et de soins pour les personnes en situation de vulnérabilité](#) - Échéance : 19/09/2023

## RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENUTU È TECNULUGIE

### Calcul à haute performance

DIGITAL-EUROHPC-JU-2022-APPSUPPORT-01-01 - [Soutien aux applications dans le domaine du calcul à haute performance](#)  
Échéance : 3/05/2023



## CONSULTAZIONE PUBLICHE / CONSULTATIONS PUBLIQUES

### ACTION POUR LE CLIMAT / AZZIONE PER U CLIMA

[Objectif de l'UE en matière de climat pour 2040](#) - Échéance : 23/06/2023

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES / AFFARI ECUNOMICHI È FINANZIARI

[Investissements durables – la taxinomie environnementale de l'UE](#) - Échéance : 3/05/2023

[Programme InvestEU – évaluation intermédiaire](#) - Échéance : 10/05/2023

### AFFAIRES INTÉRIEURES / AFFARI INTERNI

[Voyages – numérisation des documents de voyage pour faciliter les déplacements](#) - Échéance : 28/06/2023

### AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICULTURA È SVILUPPU RURALE

[Produits agricoles - révision des normes de commercialisation de l'UE](#) - Échéance : 16/06/2023

### CONCURRENCE / CUNCURRENZA

[Aides d'État - révision des règles d'exemption pour les aides de faible montant \(de minimis\) en faveur des services d'intérêt économique général](#) - Échéance : 01/06/2023

### ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Mobilité à des fins d'apprentissage à l'étranger en Europe pour tous](#) - Échéance : 03/05/2023

[Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027](#) – évaluation intermédiaire - Échéance : 02/08/2023

14

### EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

[Carte européenne du handicap](#) - Échéance : 05/05/2023

### ÉNERGIE / ENERGIA

[Marchés de gros de l'énergie – améliorer la protection de l'UE contre la manipulation du marché](#)  
Échéance : 22/05/2023

[Marché de l'électricité – Réforme de l'organisation du marché de l'électricité dans l'UE](#)  
Échéance : 23/05/2023

### ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

[Règlement de l'UE relatif au recyclage des navires – évaluation](#) - Échéance : 7/06/2023

[Performance environnementale des produits et des entreprises – obligation d'étayer les allégations](#)  
Échéance : 9/06/2023

### JUSTICE ET CONSOMMATEURS / GHJUSTIZIA È CUNSUMATORI

[Consommation durable de produits – promotion de la réparation et de la réutilisation](#)  
Échéance : 25/05/2023

[Amélioration du droit des sociétés numériques](#) - Échéance : 9/06/2023

## MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

[Ecosystème européen de fabrication de produits technologiques à consommation nette zéro \(Net Zero Industry Act\)](#) - Échéance : 15/05/2023

[Substances chimiques – simplification et numérisation des exigences en matière d'étiquetage](#)  
Échéance : 29/05/2023

[Règlement pour une industrie «zéro net»](#) - Échéance : 9/06/2023

[Réglementation européenne sur les matières premières critiques](#) - Échéance : 9/06/2023

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

[Révision de la directive relative au permis de conduire](#) - Échéance : 31/05/2023

## RELANCE / RILANCIU

[Évaluation à mi-parcours de la Facilité pour la reprise et la résilience \(2020-2024\) – évaluation à mi-parcours](#) - Échéance : 8/06/2023

## RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENUTU È TECNULUGIE

[Mondes virtuels \(métavers\) – une vision reposant sur l'ouverture, la sécurité et le respect](#)  
Échéance : 3/05/2023

[Déploiement du haut débit dans l'UE – révision des règles](#) - Échéance : 16/05/2023

## SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

[Évaluation du cadre législatif pour la lutte antitabac](#) - Échéance : 16/05/2023



## BIBBIUTEA / BIBLIOTHÈQUE

### ACTION POUR LE CLIMAT / AZZIONE PER U CLIMA

[Rapport de la Commission « Accélérer la transition vers la neutralité climatique pour la sécurité et la prospérité de l'Europe Rapport d'étape sur l'action climatique de l'UE \(2022\) »](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 04/2023: Alliance mondiale contre le changement climatique : des réalisations en deçà des ambitions affichées et réponses de la Commission européenne](#)

### AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE / AFFARI MARITTIMI È PESCA

[Communication de la Commission « La politique commune de la pêche aujourd'hui et demain: un pacte pour la pêche et les océans vers une gestion de la pêche durable, fondée sur des données scientifiques, innovante et inclusive »](#)

[Communication de la Commission relative à la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE](#)

[Communication de la Commission « Plan d'action de l'UE: Protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente »](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la stratégie pour la Méditerranée occidentale](#)

[Communication sur la mise à jour de la stratégie de sûreté maritime de l'UE et de son plan d'action «Renforcement de la stratégie de sûreté maritime de l'UE pour faire face à l'évolution des menaces dans le domaine maritime» et annexe](#)

### AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL / AGRICOLTURA È SVILUPPU RURALE

[Proposition de directive modifiant la directive 2001/110/CE du Conseil relative au miel, la directive 2001/112/CE du Conseil relative aux jus de fruits et à certains produits similaires destinés à l'alimentation humaine, la directive 2001/113/CE du Conseil relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine, et la directive 2001/114/CE du Conseil relative à certains laits de conserve partiellement ou totalement déshydratés destinés à l'alimentation humaine et annexes](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre des programmes apicoles](#)

[Rapport de la Cour des Comptes européenne n°09/2023: Sécurisation des chaînes d'approvisionnement en produits agricoles pendant la pandémie de COVID-19](#)

### CONCURRENCE / CUNCURRENZA

[Lignes directrices pour les aides d'État dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture](#)

### COMMERCE / CUMMERCIU

[Communication de la Commission « Un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques à l'appui de la double transition »](#)

### ÉNERGIE / ENERGIA

[Communication de la Commission sur les orientations sur les plans pour la reprise et la résilience dans le cadre de REPowerEU](#)

[Recommandation de la Commission du 14 mars 2023 relative au stockage de l'énergie — Soutenir un système énergétique de l'UE décarboné et sûr](#)

[Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement \(UE\) 2022/1369 en ce qui concerne la prolongation de la période d'application des mesures de réduction de la demande de gaz et le renforcement de l'établissement de rapports et du suivi de la mise en œuvre de ces mesures](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 03/2023: L'intégration du marché intérieur de l'électricité et réponses de la Commission européenne](#)

[Rapport de la Commission « Promotion de l'électromobilité au moyen de la politique immobilière »](#)

## ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Conclusions du Conseil sur les aptitudes et les compétences pour la transition écologique](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil en faveur de la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, des qualifications de l'enseignement et de la formation secondaires de 2ème cycle et des acquis de périodes d'apprentissage effectuées à l'étranger](#)

## ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

[Communication de la Commission « Révision de l'initiative européenne sur les pollinisateurs Un nouveau pacte en faveur des pollinisateurs »](#)

[Lignes directrices pour un boisement, un reboisement et une plantation d'arbres respectueux de la biodiversité \(en anglais uniquement\)](#)

[Lignes directrices de la Commission pour la définition, la cartographie, le suivi et la protection stricte des forêts primaires et anciennes de l'UE \(en anglais uniquement\)](#)

## EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale](#)

[Proposition de recommandation du Conseil relative au renforcement du dialogue social dans l'Union européenne](#)

[Communication de la Commission « Renforcer le dialogue social dans l'Union européenne: exploiter tout son potentiel au service de transitions justes »](#)

17

## MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

[Communication de la Commission « La compétitivité à long terme de l'UE: se projeter au-delà de 2030 »](#)

[Communication de la Commission « Un plan industriel du pacte vert pour l'ère du zéro émission nette »](#)

[Communication de la Commission « Marchés publics: un espace de données pour améliorer les dépenses publiques, stimuler l'élaboration de politiques fondées sur des données et faciliter l'accès des PME aux appels d'offres »](#)

[Proposition de règlement modifiant le règlement \(UE\) 2019/1009 en ce qui concerne l'étiquetage numérique des fertilisants UE et annexe](#)

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre, les résultats et l'évaluation générale de l'Année européenne du rail 2021 et annexe](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n°08/2023 : Transport intermodal de marchandises L'UE peine encore à restreindre le fret routier et réponses de la Commission européennes](#)

## POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIUNALE È URBANA

[Communication de la Commission « Mettre à profit les talents dans les régions européennes » et annexe](#)

[Rapport de la Commission « Fonds structurels et d'investissement européens Rapport de synthèse 2022 résumant les rapports annuels de mise en œuvre des programmes concernant la mise en œuvre en 2014-2020 » et annexe](#)

[Rapport spécial de la Cour des Comptes européenne n° 02/2023: Adaptation des règles de la politique de cohésion en réaction à la pandémie de COVID-19 et réponses de la Commission européenne](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 06/2023 : Conflits d'intérêts et dépenses agricoles et de cohésion de l'UE et réponses de la Commission européenne](#)

[Document d'analyse de la Cour des comptes européenne n°01/2023: Le financement octroyé par l'UE au titre de la politique de cohésion et de la facilité pour la reprise et la résilience: une analyse comparative](#)

## PROTECTION CIVILE / PRUTEZZIONE CIVILE

[Recommandation de la Commission du 8 février 2023 relative aux objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes](#)

[Communication de la Commission « Objectifs de l'Union européenne en matière de résilience face aux catastrophes : agir de concert pour faire face aux futures urgences »](#)

## RELANCE / RILANCIU

[Communication de la commission « La facilité pour la reprise et la résilience deux ans après son lancement Un instrument unique au cœur de la transformation verte et numérique de l'UE »](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 07/2023 « Conception du système de contrôle de la Commission relatif à la facilité pour la reprise et la résilience » et réponses de la Commission européenne](#)

18

## RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENU TU È TECNULUGIE

[Règlement \(UE\) 2023/588 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2023 établissant le programme de l'Union pour une connectivité sécurisée pour la période 2023-2027](#)

## SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

[Proposition de directive instituant un code de l'Union relatif aux médicaments à usage humain et abrogeant la directive 2001/83/CE et la directive 2009/35/CE et annexe \(en anglais uniquement\)](#)

[Proposition de règlement établissant des procédures de l'Union pour l'autorisation et la surveillance en ce qui concerne les médicaments à usage humain et établissant des règles régissant l'Agence européenne des médicaments, modifiant les règlement \(CE\)1394/2007 536/2014 et abrogeant les règlement \(CE\) 726/2004, \(CE\)141/2000 et \(CE\)1901/2006 et annexe \(en anglais uniquement\)](#)

[Proposition de recommandation du conseil relative au renforcement des actions de l'Union visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre d'une approche «Une seule santé»](#)

[Communication de la Commission sur la Réforme de la législation pharmaceutique et mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens](#)